

# Le bulletin d'Athéna # 7

Mai 2025



## Le mot du Président

Chères lectrices et chers lecteurs,

**C'**est avec un grand plaisir que je vous présente le septième numéro de notre journal, le « bulletin d'Athéna », dédié aux enjeux cruciaux de l'armement, de l'économie de défense et de souveraineté.

Il commence, en souvenir du gala de nos cinquante ans par une reprise du livret distribué aux participants, livret qui met bien en relief la vitalité de notre association !

Alain Crémieux nous rappelle un scénario prospectif qu'il avait imaginé, il y a 25 ans, dans son livre « Quand les Ricains repartiront », et qui se confronte à l'actualité, preuve de l'esprit prospectif de nos membres.

Ce numéro met bien en relief cette vitalité. Il est riche en analyses et en perspectives éclairantes. Il témoigne de l'expertise et de l'engagement de nos membres.

Dans un contexte géopolitique en constante évolution, il est essentiel de réfléchir aux défis et aux opportunités qui se présentent dans nos domaines d'expertise. Philippe Roger nous invite à méditer sur la question de savoir si nous « Brassons du vent ou défendons l'Europe ? », une réflexion pertinente alors que notre continent fait face à de nombreux défis sécuritaires.

Patrick Michon nous propose une plongée historique dans les relations diplomatiques entre la France et les États-Unis, de 1776 à nos jours. Une lecture passionnante qui nous rappelle l'importance des alliances et des partenariats dans la construction de notre sécurité collective.

Cédric Corouge et moi-même offrons un compte rendu du séminaire de la FRS et la DGA sur l'Allemagne, mettant en lumière l'influence et l'approche institutionnelle et socioculturelle de ce pays clé en Europe. Cette analyse nous aide à mieux comprendre les dynamiques internes et externes qui façonnent la politique de défense allemande et son évolution avec un nouveau gouvernement.

Enfin, le Comité 2 de la 60e session AED, sous la plume de son rapporteur Emmanuel Taboni, aborde la question cruciale de la souveraineté et des chaînes de valeur. Une réflexion indispensable pour assurer notre autonomie stratégique et économique dans un monde de plus en plus interconnecté.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les contributeurs pour leur travail et leur dévouement. Leur expertise et leur passion sont des atouts précieux de rayonnement pour notre association et pour la communauté de défense.

Je vous invite à revivre les interventions et échanges passionnants qui ont eu lieu lors de nos 18e Entretiens Armement et Souveraineté (EAS) le 9 avril dernier, en ligne sur notre chaîne YouTube <https://www.youtube.com/channel/UCnhC73rM6mIN0LPT28UFVjw/videos> ou notre site Internet [aed-ihedn.fr/publications/Vidéos/EAS](http://aed-ihedn.fr/publications/Vidéos/EAS)

Très amicalement,

*Le sommaire est page suivante...*

**N'hésitez pas à faire part de vos réactions/commentaires/observations sur les articles de ce numéro et continuez à proposer des articles qui constitueront la matière des prochains numéros, en les envoyant à [bulletin.athena@aed-ihedn.fr](mailto:bulletin.athena@aed-ihedn.fr)**

*L'association 3AED/IHEDN n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans les articles de ce Bulletin d'Athéna : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.*

## Sommaire

- Fusion des association 3AED et SNC
- Livret du gala du soixantième anniversaire
- Autocritique  
*Alain Crémieux*
- France-États-Unis, des relations parfois houleuses  
*Patrick Michon*
- Brasser du vent ou défendre l'Europe  
*Philippe Roger*
- Séminaire Allemagne — Influence et approche institutionnelle et socioculturelle  
*Cédric Corouge et Géraud Brun*
- Souveraineté, chaînes de valeur  
*60e session Comité 2*

## Messages de la rédaction

2

*Chères auditrices/lectrices, chers auditeurs/lecteurs,*

**P**lusieurs lecteurs souhaitent disposer d'informations sur les programmes d'armement. La rédaction fait donc appel aux responsables de ces programmes, qu'ils soient de la DGA, des armées et/ou de l'industrie, pour proposer des articles répondant à ce souhait, en restant bien sûr dans le cadre des informations ouvertes !

*Gérard Dugard & Patrick Michon*

## Validation du rapprochement des associations 3AED et SNC de l'IHEDN

Chers membres, partenaires et amis,

**N**ous avons le plaisir de vous annoncer que les assemblées générales tenues le 6 mai 2025 (SNC) et le 19 mai 2025 (3AED) ont l'une et l'autre validé à l'unanimité le rapprochement des associations 3AED (Association des auditeurs et cadres des sessions Armement et économie de défense de l'Institut des hautes études de défense nationale) et SNC (auditeurs Souveraineté numérique et cybersécurité) au sein de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale).

Le rapprochement prend légalement effet immédiat le 19 mai 2025 ; les statuts de l'association 3AED ont été mis à jour et validés en AG pour acter la réunion de tous les adhérents de l'une et de l'autre ainsi que l'adoption après rapprochement de la nouvelle dénomination AED/SNC-IHEDN. Les patrimoines sont réunis en un seul conformément à l'article 9 bis de la loi de 1901.

Ce rapprochement marque une étape majeure dans l'histoire de nos deux associations, qui partagent des valeurs communes de service public, de défense nationale et de promotion des enjeux de souveraineté, d'armement et d'économie de défense. Ensemble, nous renforcerons notre capacité à contribuer au débat stratégique et à la formation des décideurs dans les domaines de la défense, de la sécurité et des affaires internationales.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres qui ont participé à ces assemblées générales et qui ont exprimé leur soutien à ce projet ambitieux. Votre engagement et votre confiance sont essentiels pour la réussite et la poursuite de cette initiative.

Nous sommes convaincus que ce rapprochement permettra de créer une dynamique nouvelle, enrichissante et bénéfique pour tous nos membres. Nous travaillerons dès à présent à la mise en œuvre concrète de cette fusion, en veillant à ce que chaque voix soit entendue et que chaque contribution soit valorisée.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées et des prochaines étapes de ce processus. Ensemble, construisons l'avenir de nos associations.

Amicalement,

Paris, le 20 mai 2025

Géraud BRUN, Président de 3AED-IHEDN

Philippe MAHIEUX, Président de l'association SNC

# Livret édité à l'occasion du gala des soixante ans de notre association

(Le texte qui suit est intégralement celui du livret, la forme a été adaptée au format de notre Bulletin)

Chers amis,

Au nom de l'association 3AED-IHEDN et de son comité directeur, c'est avec un immense plaisir que je vous accueille à cette soirée de prestige aux Invalides dans les salons du gouverneur militaire de Paris, ce 9 avril 2025.

Cette soirée exceptionnelle marque un moment fort dans la vie de notre association qui célèbre cette année ses 60 ans d'existence. Initialement AACHEAr, notre association a su évoluer en

3AED-IHEDN après le rapprochement de l'IHEDN en 2010. Nous continuons cette dynamique de progrès avec la finalisation de notre rapprochement de l'association Souveraineté Numérique et Cyberdéfense (SNC) de l'IHEDN, en mai ou juin 2025.

Depuis sa création, l'Association 3AED-IHEDN s'est toujours attachée à offrir à ses membres un environnement stimulant et enrichissant dans le domaine de la défense, l'armement, l'économie de défense, la souveraineté et le numérique. Nous proposons ainsi une variété d'activités conçues pour nourrir la réflexion, élargir les horizons et favoriser les échanges et diffuser nos propositions dans ce domaine.

4

Nos conférences « Athéna », animées par des experts reconnus, abordent des sujets d'actualité majeurs, tandis que nos groupes de réflexion permettent de débattre en profondeur de questions complexes. Pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le terrain, nos voyages d'études offrent des expériences uniques et inoubliables. Enfin, nos publications, fruit du travail de nos membres, contribuent à diffuser des analyses et des réflexions de haut niveau.

Cette soirée est une occasion unique de célébrer l'esprit d'excellence, de partage et de convivialité qui nous anime. Elle est également l'occasion de revivre ensemble les moments forts de notre engagement dans la grande communauté de défense et de sécurité.

Géraud BRUN, Président de l'association 3AED-IHEDN

## Rendez-vous d'Athéna

L'association 3AED-IHEDN propose un rendez-vous mensuel autour de conférences qui permettent d'approfondir des questions en lien avec les thématiques d'économie de défense, d'armement, d'innovation et de géopolitique, avec des spécialistes reconnus dans leur domaine.

Nommé "Les Rendez-vous d'Athéna" en référence à la déesse de la stratégie militaire et de la sagesse chère à la communauté IHEDN, ce cycle est proposé aux membres de l'association à jour de cotisation et aux associations partenaires. Ces conférences sont organisées conjointement avec l'association de l'Armement terrestre (AAT) et avec le soutien de la société ALCIMED.

Ces conférences sont généralement enregistrées et consultables en replay sur notre site internet [www.aed-ihedn.fr](http://www.aed-ihedn.fr)

PROGRAMME PR ÉVISIONNEL : CONFÉRENCES ATHENA en 2025		
Date	Thème	Intervenants
21 janvier	Athéna #1 : L'évolution de la bataille balistique, enjeu des futurs conflits	Younik Thomas et Thomas MERLIN (ArianeGroup)
19 février	Athéna #2 : L'industrie en temps de guerre : RETEX Ukraine avec vision étatique et vision terrain	Géraud Brun (DGA/DID et Président 3AED-IHEDN) & Xavier Tytelman (Consultant Aéronautique et Défense / Président de Aviation NXT France)
13 mars	Athéna # 3 : Éthique de l'IA	Alexei Grinbaum (CEA)
15 avril	Athéna # 4 : Basculement climatique et conséquences pour les forces armées	Julia Tasse (IRIS responsable du Programme climat, énergie et sécurité)
20 mai	Athéna # 5 : Les approvisionnements en minerais et métaux stratégiques	IGAHC Benjamin Gallezot (Délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques)
25 juin	Athéna # 6 : Economie de guerre et anticipation stratégique.	Table ronde : animée par Grégory Chigolet (Conseiller économique de l'état-major des Armées)
8 juillet	Athéna # 7 : La réserve opérationnelle industrielle	Mohamed Mehaddi

CONFÉRENCES ATHÉNA en 2024		
Date	Thème Intervenants	Commentaires
6 janvier	Athéna # 1 : Éthique et compliance dans les industries de défense	Corinne Lagache (Chief Compliance Officer Nexter)
25 janvier	RDV Odysée « Résoudre les problèmes complexes »	Violette Faure Bouveret (Mecylium- Strategic Consulting)
28 février	Athéna # 2 : Une industrie nucléaire en pleine relance. Les enjeux en matière de sûreté nucléaire.	Stéphanie Guénot-Bresson (Commissaire de l'ASNR)
4 avril	Athéna # 3 : Quel Retex du conflit ukrainien en matière d'innovation ?	Xavier Tytelman (Consultant Aéronautique et Défense/Président de Aviation NXT France)
23 avril	Athéna #4 : Les armes absurdes	Patrick Michon (3AED-IHEDN-AAT)
21 mai	Athéna # 5 : Investissements, souveraineté et innovation	Table ronde animée par Géraud Brun (Président 3AED-IHEDN)
21 juin	MCO à Eurosatory	Table ronde animée par Valérie Bertheau (ancienne présidente 3AED-IHEDN)
2 juillet	Athéna #6 : Point de situation sur les ovnis- PAN	Table ronde animée par Luc Dini (3 AF)
24 septembre	Athéna #7 : Un musée maritime pour le XXIe siècle	Commissaire général Vincent Campredon
22 octobre	Athéna #8 : La péninsule arabe — des politiques d'armement évolutives	Emma Soubrier (Directrice PRISME, Chercheure associée Université Côte d'Azur)
19 novembre	Athéna # 9 : Économie de guerre et anticipation stratégique	Annulée — reprogrammée en 2025
20 décembre	Athéna #10 : Perspectives des activités spatiales et enjeux de la protection du Centre spatial guyanais	M. Jérôme VILA (Maiaspace) — Général Le Bouil (Commandant supérieur des Forces armées de Guyane)

## Historique des Groupes de réflexion depuis 2001

### **2001—2003 — *L'Europe, la France et l'armement***

La dissuasion nucléaire : quel avenir ?

Éthique des affaires : le cas de l'armement

Armement et opinion publique

De la défense à la sécurité

L'espace au service de la prévention et la gestion des crises L'industrie de défense peut-elle être autre chose qu'un arsenal ?

Défense européenne et atlantique

### **2004-2006 — *Armement et désordre mondial***

Efficacité économique, indépendance technologique

Armement et développement durable

La communication dans le nucléaire

Nouvelles menaces, nouvelles missions, nouveaux armements

L'éthique des armes biologiques

États laïcs et états religieux : risques de conflits internes et externes

### **2006-2008 — *préparer la défense du XXIe siècle***

Conflits armés entre états

L'avenir de la dissuasion nucléaire

Utilisation stratégique des ruptures technologiques

La fonction armement en France dans le concert européen

### **2008-2010 — *un monde multipolaire-Nouveaux espaces, nouveaux enjeux***

Union européenne et Russie — Confrontation ou partenariat ?

Le devenir de l'hyperpuissance américaine

La Méditerranée, Mare nostrum ou ligne de fracture ?

Une base industrielle et technologique de défense européenne : pourquoi, comment ?

Anticipation et maîtrise des ruptures technologiques et de l'innovation continue

Attaque et défense des systèmes spatiaux

Cyberdéfense et cyberattaque

L'éthique des robots

### **2010-2012 — *La défense dans un monde en mutation***

La Chine puissance. Quelles stratégies pour l'Union européenne ?

Les défis des pays émergents dans l'industrie d'armement

Crises et programmation

Défense : quels débats à l'horizon 2012 ?

Le monde militaire et le monde civil Spécificités et interactions

Stratégie industrielle de défense et de sécurité

L'éthique des armes nucléaires

L'homme dans les systèmes de défense

**2012-2014 — Géostratégie et armement au XXI<sup>e</sup> siècle**

L'Afrique demain développement et sécurité  
Enjeux stratégiques des approvisionnements en matières premières et en énergie  
Prospective 2040 — Rêves de concepts militaires en rupture  
La défense antimissile balistique  
Quelle évolution pour l'industrie française de l'armement terrestre ?  
Technologies et industries de défense et de sécurité  
Le management de l'armement  
Nouvelles armes psychologiques et stratégie d'influence  
Éthique des armes dans le cyberspace

**2014-2016 — Défense, armements et nouveaux rapports de puissance**

La Turquie et sa relation avec l'UE  
Exportation d'armements et transferts de technologie  
Comment réguler un monde chaotique ?  
Quelle vision stratégique et quel outil militaire pour l'Otan (et l'UE) ?  
Technologies de souveraineté  
Les armes de la sécurité intérieure  
Éthique du combattant augmenté  
Face au terrorisme islamiste  
Le service civique  
La garde nationale  
Le devenir de la dissuasion nucléaire

**2016 - 2018 — Affrontements et technologies**

Essai de prospective à 50 ans dans le domaine de l'armement  
La robotisation des armements  
Quelle spécialisation pour l'industrie française d'armement ?  
L'Iran, la France et l'UE  
Le terrorisme : une bataille de l'esprit  
Les nouveaux aéronefs, sûreté et sécurité ?  
La défense européenne post-Brexit L'éthique en retard d'une guerre ?  
La mer : nouvelles filières technologiques et industrielles pour la France (forum Union 2016)  
Les entreprises de service de sécurité et de défense  
L'autonomie stratégique de la France (forum Union 2017)

**2018-2020 — Nouvelles alliances, nouveaux conflits**

Arsenalisation de l'espace  
BITD émergentes en 2035  
Quels partenariats de la France dans le monde islamique ?  
Service national universel  
Contre-terrorisme prédictif et anticipatif

**2020-2021**

L'avenir de l'Otan  
L'Islamisme est-il un défi pour notre civilisation ?  
Armement et innovation

**2021**

Résilience et finance

**2022**

Politique de la France dans la zone Indopacifique  
La Chine et l'UE en Afrique, partenariat ou confrontation  
ESG, souveraineté et résilience; quelle place pour l'investissement privé ?  
Contribution sur l'OTAN au forum Union 2022

**2023**

Une nouvelle approche du maintien en condition opérationnelle  
Les armes de l'influence  
Souveraineté, sécurité et technologies numériques  
Esprit de défense et visions d'ingénieurs  
Le nucléaire après la guerre Russie-Ukraine

**2024**

Les organisations multinationales dans un nouvel ordre du monde  
Avenir de l'Europe de la défense (dont les intérêts peuvent ne pas coïncider avec ceux des États-Unis)  
Impact de l'intelligence artificielle sur les besoins, les comportements et les systèmes d'armes  
Quels projectiles pour une artillerie plus performante dans une logique d'économie de moyens

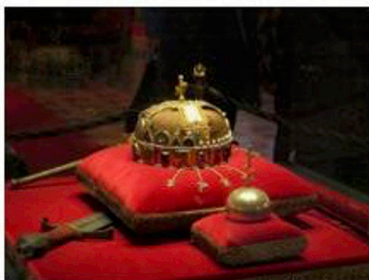
**2025**

Auregard de l'attitude des États-Unis, quelle souveraineté pour la France et quels cadres d'alliance ou de coopération privilégier ?  
Dans un monde incertain, à quels scénarios se préparer pour l'industrie de défense, en France ou en Europe ?  
La question nucléaire aujourd'hui  
Quel avenir pour les entreprises de services de sécurité et de défense ?

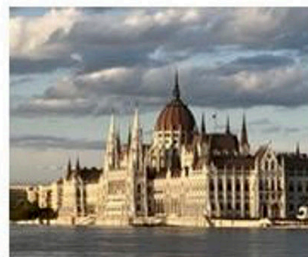
## Commission des voyages d'études

1

*Voyage d'études en  
Hongrie  
du 13 au 20  
septembre 2024*



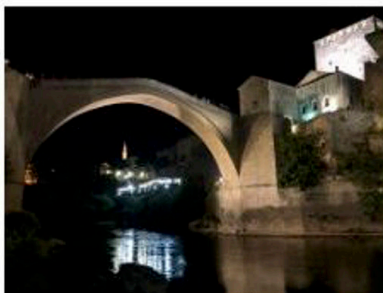
*La Sainte Couronne de l'an mil*



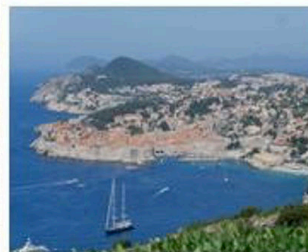
*Le Parlement*

2

*Voyage d'études en  
Croatie et Bosnie  
Hérzégovine  
du 30 mai au 7 juin  
2022*



*Le Pont de Mostar*



*Les remparts de  
Dubrovnik*

3

*Voyage d'études au  
Panama  
du 8 au 17 mars 2020*



*Les écluses d'Agua Clara*



*Le canal Francès et le  
Pont de l'Atlantique*

4

*Voyage d'études en  
Inde  
du 13 au 27  
novembre 2018*



*Rafale aux couleurs indiennes  
© Dassault Aviation*



*Nawalgarh*

5

*Voyage d'études à Singapour et  
en Malaisie  
du 22 février au 4 mars 2017*



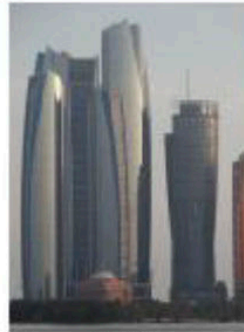
*Singapour*



*Kuala Lumpur*

6

*Voyage d'études aux EAU et à  
Oman  
du 29 octobre au 9 novembre 2015*



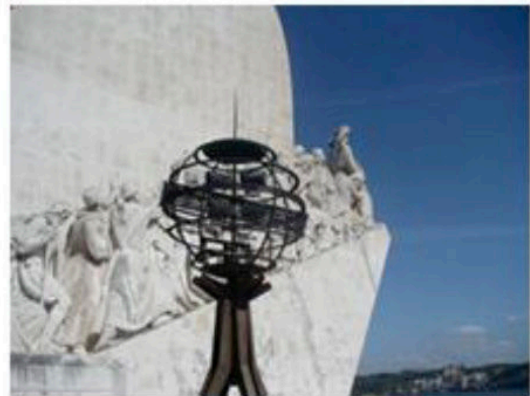
*EAU*



*Oman*

7

*Voyage d'études au Portugal  
sur les traces d'Henri le  
Navigateur  
29 avril - 8 mai 2006*



8

*Voyage d'études au Brésil  
du 21 avril au 2 mai 2004*



## Ouvrages publiés par l'association

Économie et sécurité; de l'industrie de défense à l'intelligence économique, 1996

Les mutations de la défense, incidences politiques économiques et industrielles, 1999

L'Europe, la France et l'armement, 2004

Armement et désordre mondial, 2006

Préparer la défense du XXIe siècle, 2008

Un monde multipolaire — Nouveaux espaces, nouveaux enjeux, 2010

La défense dans un monde en mutation, 2012

Géostratégie et armement au XXIe siècle, 2014

Défense, armements et nouveaux rapports de puissance, 2016

La dissuasion française — Regards croisés, 2017

Affrontements et technologies, 2018

Nouvelles alliances, nouveaux conflits, 2021

Un monde en crise : en quête de nouvelles coopérations ? 2022

Le renouveau des puissances : quelles alliances ? 2023

L'influence, pilier de la puissance au XXIe siècle, 2024

Des armements pour un monde nouveau, 2025

## Le mot de la 25e !

La 25e ! un nombre attrayant mathématiquement, le quart de la centaine ou le carré de l'hypoténuse d'un triangle rectangle de 4 et 3 de côtés... psychologiquement, 25 ans c'est l'âge de la maturité, des espoirs et des premiers regrets, intellectuellement le début de la réflexion sur le sens de la vie, et le sens que l'on veut donner à sa vie, poétiquement par l'acquisition de sentiments moins primaires... et puis historiquement, car juste après la fin de la 25e, le mur de Berlin est tombé.

La 25e, c'est la réunion d'hommes et de femmes (et à cette époque avoir cinq filles dans une promotion, c'était une performance) d'une diversité incroyable. Bien sûr, il y avait le fonds de commerce des ingénieurs de l'armement et des officiers des armes, au niveau minimal, mais les autres auditeurs présentaient une telle diversité de formation et d'expérience sociale et professionnelle que notre session en a été marquée.

À ce titre, nous avons probablement à notre actif une spécificité rare : depuis 36 ans, tous les deuxièmes jeudis du mois (soit au total près de 1 800 jeudis), 10 à 12 anciens et anciennes volontaires de la 25e se retrouvent pour déjeuner ensemble. Qui dit mieux ?

La 25e, c'était aussi une implantation géographique, une direction et des coutumes. Pas grand-chose à dire, tout le monde connaît l'École militaire, sa grandeur et sa vétusté, et les représentants de la haute fonction de la Défense, généralement assez typés. L'agrément de notre vie au CHEAr doit beaucoup à Monsieur Gérard, homme discret, mais présent partout et en plusieurs lieux à la fois, apte à fournir dans les mêmes délais un stylo comme un billet d'avion pour le Groenland !

La 25e, comme pour toutes les autres sessions, ce sont des souvenirs de voyages, des bons et des moins bons comme les voyages en Transall. Parmi les bons, retenons le temple de Borobudur en Indonésie, les plages de Bali, le palais Farnèse à Rome qui fait rêver de devenir ambassadeur et surtout Check Point Charlie à Berlin. Pour les plus jeunes, rappelons que Check Point Charlie était le plus célèbre point de passage entre Berlin ouest et Berlin est. Pour en savoir plus, revoir le film « l'espion qui venait du froid ». Le mur de Berlin est tombé le 9 novembre 1989, soit 4 mois après la fin de notre session, l'histoire dira s'il y a une certaine corrélation.

Parmi les souvenirs les plus extravagants, à Hong Kong, le dimanche, un auditeur s'est fait voler son passeport cinq heures avant le départ de l'avion pour la France. Un commando de trois chéaristes a envahi le consulat de France et en l'absence du consul (qui faisait du bateau avec sa maman) et avec la complicité du gendarme de service le nouveau passeport a été établi et validé en moins de 3 heures. Même le policier chinois au contrôle des passagers à l'aéroport n'a pas fait d'objection.

La 25e, c'était aussi des cycles de conférences par des personnalités plus ou moins aptes à capter l'attention des auditeurs sur des sujets plus ou moins passionnants. Si dans l'ensemble, nos souvenirs se sont estompés, il nous reste à toutes et tous en mémoire un de nos camarades, spécialiste des questions postconférence et qui n'a jamais mis sa réputation en défaut. Souvent présent au déjeuner mensuel, il nous démontre en permanence que sa curiosité intellectuelle est toujours aussi vivace.

La 25e, c'est aujourd'hui un groupe de Papis et de Mamies dont certains sont déjà partis, qui ont plus ou moins bien réussi leurs vies personnelles, professionnelles et familiales et qui tiennent plus ou moins bien debout. Notre plus grande joie est de voir les générations suivantes croître et se prendre en main, en dépit de toutes les remontrances ou conseils que nous nous retenons de leur donner. Nous souhaitons aux camarades qui nous succèdent sur les bancs de l'IH d'exploiter la chance qu'ils et elles ont de bénéficier de cette formation. Elle est une des voies d'accès aux hautes responsabilités, mais elle apprend aussi, par le travail en commun, à préférer l'apport de l'autre à la satisfaction de son propre ego (c'est dur ; mais faisable).

# Autocritique

Alain Crémieux\* SN12 (CHEAr)

Le titre de cet article pourrait laisser croire qu'il va s'agir d'un mea-culpa. Tel n'est pas le cas et il faut entendre ici le mot « critique » dans son sens littéraire. Il peut s'agir d'une bonne aussi bien que d'une mauvaise critique, aussi bien d'une critique élogieuse que d'une critique malveillante et, en l'occurrence, il s'agira d'une critique plutôt bonne.

La relecture du livre que j'ai publié en mars 2000, à la toute fin du siècle dernier et qui n'a eu qu'une diffusion à peine plus que confidentielle alors qu'il avait pour titre « Quand les Ricains repartiront », m'a fait penser que la fréquentation de nos amis d'outre-Atlantique, pendant quatre ans d'abord à Washington, de 1983 à 1987, puis quatre ans de nouveau de 1994 à 1998, à Bruxelles, m'avaient entr'ouvert les paupières.

Je ne le résumerai pas ici en détail ; je ne voudrais pas faire injure à la solidité de la mémoire de ceux qui l'ont lu ni en déflorer la teneur pour ceux qui souhaiteraient le lire aujourd'hui. On peut en effet toujours se le procurer sous forme papier ou e-book sur le site de la librairie Decitre.

Je rappellerai quand même aux premiers et je murmurerai aux seconds que j'y supposais qu'au tournant du siècle les États-Unis se donnaient comme président un certain Howard Cabot Lodge dit « HCL » préféré, comme on s'y attendait, à une femme noire et mère célibataire.

Il prévoyait de démarrer son mandat comme un bon républicain seulement un peu plus à droite que de coutume quand, au tournant des années 1999 et 2000, une vague d'attentats provoqués par une secte numéraliste de suprémacistes blancs faisait près de quinze mille morts entre l'Atlantique et le Pacifique au fusil d'assaut et au bazooka. Washington subissait même une attaque aérienne.

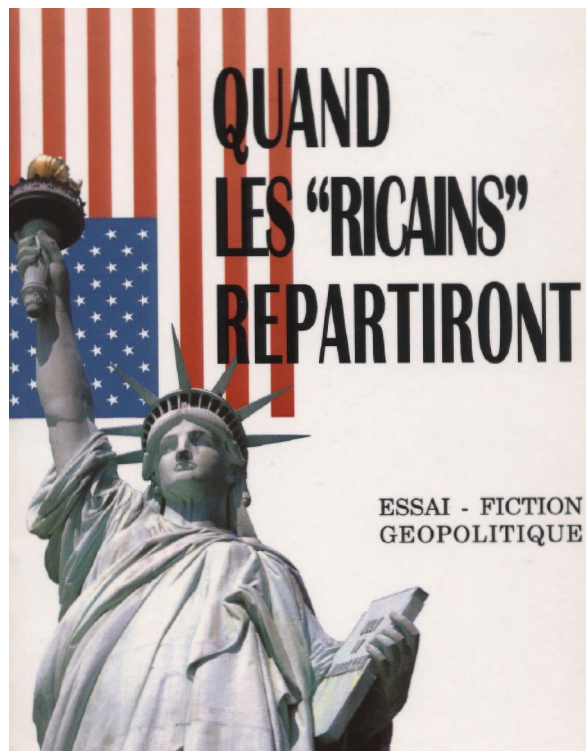
Je rappelle que ceci a été écrit avant septembre 2001.

Cela conduisait HCL à remplacer Clinton dès le 2 janvier et à annoncer immédiatement des mesures drastiques de rétablissement de l'ordre.

Mais il ne s'arrêtait pas là.

Dès le 2 mars, dans un discours destiné au monde entier, il affirmait que « les pays étrangers doivent apprendre à vivre sans les États-Unis » et inaugurerait une politique isolationniste

qui a aujourd'hui un air de déjà vu : réduction des relations avec la plupart des pays étrangers, sauf le Royaume-Uni, l'Irlande, la Russie, Israël,



\*Ingénieur général de l'armement, ancien directeur du CHEAr

l'Arabie Saoudite et l'Afrique du Sud et, surtout, fin de toute participation américaine aux organisations internationales, y compris l'Otan.

Il n'envisageait tout de même pas d'annexer le Canada, le Groenland et le canal de Panama.

Cette mesure, annoncée au moment où le monde faisait face à des crises plus nombreuses que jamais, du Cachemire au Schleswig-Holstein, plongeait l'Europe issue de mes fantasmes dans un désarroi qui fait grincer des dents aujourd'hui. On peut en effet se demander si l'Europe bien réelle des vingt-sept peut espérer surmonter, au tournant du deuxième quart de ce siècle, et alors que les dividendes de la paix s'avèrent avoir été versés en fausse monnaie, les divergences de vues, les contradictions, les divisions et les haines résiduelles qui la paralysent depuis deux mille ans et auxquelles mon Europe de l'an 2001 devait faire face.

Au fur et à mesure que les GI's retraversaient l'Atlantique, leurs armes nucléaires sous le bras, les gouvernements européens commençaient à tenter de vivre sans les É.-U. Des conférences décevantes ne leur permettaient pas de surmonter les divergences nationales ni d'éviter que des incidents se multiplient partout où les frontières ne coïncident pas avec les lignes de démarcation linguistiques ou culturelles.

Des combats reprenaient là où les traités de Versailles, de Sèvres ou de Trianon avaient fait fi des aspirations des peuples et des traditions historiques.

De sérieuses échauffourées et des conflits armés qu'aucun Talleyrand ou aucun Metternich n'étaient là pour apaiser éclataient le long de

toutes les frontières et commençaient à faire craindre une guerre généralisée, jusqu'à ce que les Européens et surtout les Européennes prennent conscience de leur folie et que soient jetées les bases d'une Europe indépendante, consciente de son destin et pourvue d'une défense commune.

Cette défense s'établissait sur des principes simples qui méritent sans doute, en 2025, d'être soumis à une critique approfondie.

- Une alliance défensive de tous les pays européens, hors CEI, est établie. Elle est l'héritière de l'Otan et profite de ses structures.
- Une armée européenne professionnelle est créée avec un chef d'état-major européen (CEME), le premier étant britannique; honnis soit qui mal y pense ! Des Forces de Sécurité intérieure de taille limitée à un pour mille de la population sont maintenues dans chaque pays.
- Les armes nucléaires françaises et britanniques sont intégrées au sein d'une Force nationale stratégique européenne, la FNSE, dont le déclenchement est soumis à une décision commune des chefs d'État britannique et français et du Chef d'état-major européen.
- Un ministère de l'Armement européen est créé, à Bruxelles, le premier titulaire étant français.

Comme me l'a écrit Marcel Bénichou, que je remercie d'avoir égayé ses soirées par la relecture de *Quand les "Ricains repartiront..."* : On a perdu vingt-cinq ans.

Peut-être vingt-six, voire plus.

## France-USA : Une si belle « amitié séculaire », vraiment ?

Patrick Michon\* SN (CHEAr) 31

**L**oin de ses administrations gouvernementales (l'état profond), le peuple américain est amical et accueillant pour les Français, en visite professionnelle ou en touriste. Ayant longuement travaillé avec des ingénieurs du complexe militaro-industriel, j'en ai gardé de beaux souvenirs et des amitiés durables. Ce qui ne m'empêche en aucun cas d'analyser sans illusion les 250 ans de relations entre la France et les États-Unis d'Amérique.

Le Premier ministre du Royaume-Uni, Lord Palmerston (1784-1865) a rappelé cette constante absolue des relations entre les puissances : « *Un pays n'a pas d'amis permanents ni d'ennemis permanents, mais n'a que la permanence de ses intérêts* ». Ne l'oublions jamais, ces préceptes resteront valides en 2025 et au-delà ! Le Général de Gaulle l'avait repris à son compte dans une conférence de presse en 1967 : « Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».

La méfiance, voire le mépris, qu'affiche depuis sa réélection le président Trump vis-à-vis de l'Europe (et plus particulièrement vis-à-vis de la France) est-elle une nouveauté ? Certes, lors de son discours au Congrès des États-Unis le 25 avril 2018, alors que Donald Trump était déjà président, le président Macron avait célébré la permanence de l'amitié franco-américaine depuis l'indépendance des États-Unis. Derrière des paroles convenues se félicitant d'une alliance sans failles et permanente, qu'en est-il en réalité depuis ces 250 ans ?

En 1776, les paysans miliciens des « Treize colonies » (les Minutemen) étaient à la peine pour mener leur combat pour obtenir l'indépendance de celles-ci contre les Anglais. L'interven-

tion française, sous le commandement de La Fayette, fut déterminante pour l'indépendance des États-Unis. Cette aide a laissé une trace dans la psyché des deux pays. Mais est-ce là le Complexe de Monsieur Perruchon qui aurait sévi outre-Atlantique ? Car malgré ce soutien déterminant, depuis lors, certains cercles dirigeants de \*l'état profond américain\* sont depuis lors franchement francophobes.

Certes, en 1789, au début de la Révolution française, les relations sont excellentes entre les deux pays. Mais rapidement, les violences révolutionnaires, la mise à mort de Louis XVI et de la famille royale révulsent les Américains. Symétriquement, les autorités révolutionnaires françaises s'énervent du non-remboursement de la dette américaine contractée auprès du Royaume, alors que la capitale était située à Versailles.

Le traité de Londres, en novembre 1794 entérine un rapprochement des jeunes États-Unis avec le Royaume-Uni : celui-ci est vécu par les Français comme une violation de l'esprit et de la lettre du « Traité d'amitié et de commerce » et du « Traité d'alliance » qui spécifiaient les conditions de l'alliance militaire, et qui établissaient les conditions de la signature de futurs traités de paix pour mettre fin aux hostilités avec les Britanniques, tous deux signés en 1778.

En 1797, des émissaires américains viennent à Paris pour négocier un nouveau traité avec les autorités du Directoire. Devant l'exigence de pots-de-vin réclamés par les diplomates négociateurs français, les envoyés de la nouvelle nation américaine se révulsent, rompent les discussions en cours et quittent la France. La révélation de

\* Ancien ingénieur GIAT/Nexter.

cette tentative, habilement montée en épingle, scandalise des parlementaires anglophiles qui réclament l'ouverture d'hostilités armées. Certes, le président John Adams refuse de s'engager formellement dans une guerre, mais il instaure un embargo sur les produits français, soutient la révolte d'Haïti et ordonne à la marine américaine de capturer les navires français.

La quasi-guerre (*Quasi-War*) commence le 7 juillet 1798, avec l'abrogation de tous les traités bilatéraux signés au préalable avec la France. Les trois navires de la marine américaine attaquent tous les navires français (et donc principalement les navires marchands, la France de son côté ayant arraisonné plus de 300 navires marchands sous pavillon américain). La quasi-guerre se termine le 30 septembre 1800 avec la signature du traité de Mortefontaine qui entérine la rupture de l'alliance franco-américaine. Les États-Unis restèrent donc neutres dans les guerres napoléoniennes, bien qu'une guerre de ceux-ci avec le Royaume-Uni éclate en 1812.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux pays se sont affrontés à de nombreuses reprises à partir de 1860 :

- pendant la guerre de Sécession, neutralité française avec sympathie pour les Confédérés ;
- opposition des États-Unis à la campagne du Mexique, au nom de la doctrine de Monroe ;
- envoi d'un télégramme de félicitations à Bismarck par le Président Ulysses S. Grant après la proclamation de l'Empire allemand à Versailles et la confiscation de l'Alsace-Lorraine par le Reich en 1871.

Certes, nous fûmes alliés au cours des deux Guerres mondiales, mais non sans arrière-pensées.

Après la victoire de 1918, la France, sous la direction du président du Conseil Georges Clémenceau, et sans aucun doute avec l'appui de la totalité du personnel politique, veut imposer des conditions de paix très dures à l'Allemagne. Cette position heurte le président Wilson, qui recherche un traité équilibré pour préserver une future paix. Pire, le traité de Versailles n'est pas ratifié par le

Sénat des États-Unis. Le remboursement des dettes de guerre de la France envers les États-Unis devint un important sujet de discorde, la cession aux États-Unis de la Guyane française (et des Antilles) fut même envisagée pour régler une partie de ces créances !

En mai-juin 1940, les États-Unis rejettent la demande française d'assistance militaire alors que l'armée française est en pleine déroute. L'ampleur de la défaite de la France conduit les Américains à ne plus compter sur elle dans l'avenir. Les États-Unis favorisent même le déclin de la France dans son empire colonial afin d'y développer leur propre influence politique, puis économique, tout en conservant des relations diplomatiques avec l'État français installé à Vichy. C'est ainsi qu'après l'opération Torch, le débarquement en Algérie en novembre 1942, les autorités politiques américaines ont recherché désespérément un interlocuteur français plus docile que le général de Gaulle, alors que ce dernier était soutenu par Winston Churchill. Sous l'influence de Jean Monnet, fortement antigauilliste, le président Roosevelt recherche un interlocuteur, ce fut d'abord le général Maxime Weygand, ensuite l'amiral Darlan, puis, après l'assassinat de celui-ci, le général Giraud, tous deux jugés plus accessibles (voire malléables) aux ambitions du département d'État vis-à-vis de la reconstruction politique de l'Europe après la victoire et la fin de la guerre, et donc moins obstinés à défendre les intérêts de la France que le général de Gaulle. Deux ans plus tard, après le succès du débarquement de Normandie, les États-Unis avaient planifié une occupation de la France comme celle d'un État ennemi, avec l'instauration de l'AMGOT<sup>1</sup> !

---

1 « Article 1er : Le territoire libéré en France métropolitaine sera traité en ami. Cependant, le commandant en chef des forces alliées aura tous les droits d'occupation militaire résultant de la guerre. Il agira sur la base qu'il n'existe pas de gouvernement souverain en France. Il ne négociera pas avec le gouvernement de Vichy, sauf pour transférer l'autorité dans ses propres mains. »

« Article 2 : Les fonctionnaires français et le personnel judiciaire seraient nommés, ou confirmés, par le

Charles de Gaulle note à ce sujet dans ses Mémoires de guerre : « *Jamais les Anglo-Saxons ne consentirent à nous traiter comme des alliés véritables. Jamais ils ne nous consultèrent, de gouvernement à gouvernement, sur aucune de leurs dispositions.* »

Très opposé au « colonialisme » des empires britanniques et français, le Président Roosevelt se consacra à les affaiblir pour qu'ils disparaissent après la victoire des Alliés. Malgré les relations spéciales avec le Royaume-Uni, Roosevelt envisagea l'annexion pure et simple de l'Australie, provoquant une colère homérique de Churchill ! Jusqu'en 1949, les États-Unis et ses services secrets aidèrent les rebelles Vietminh (et Hô Chi Minh) contre le retour de la France en Indochine. C'est la prise de pouvoir de Mao Zedong à Beijing en 1949 et le déclenchement de la guerre de Corée en 1950 qui provoquèrent la reconstitution d'une alliance de fait entre la France et les États-Unis.

Washington piétina à nouveau ses alliés historiques lors de l'affaire de Suez, lorsque, conformément aux accords secrets entre la France, la Grande-Bretagne et Israël, ce dernier envahit l'est du canal, suivi rapidement par les Français et les Britanniques qui débarquent leurs troupes sur les bords du canal de Suez le 5 novembre 1956. Cette attaque était la réponse de ces pays à la nationalisation sans indemnités de la Compagnie du Canal et visait également à protéger l'État juif menacé par Nasser. Si les Égyptiens sont rapidement battus militairement, les coalisés sont obligés de battre en retraite sous la pression des États-Unis et de l'Union soviétique. L'impératif d'une relative stabilité de l'ordre mondial entre les deux « Grands » ne peut être remis en cause, même par d'anciennes grandes puissances

---

commandant en chef des armées alliées et par ses délégués autorisés.»

(extraits d'une lettre du 7 septembre 1943, du commissaire français aux Affaires étrangères, René Masigli, adressée à MM. Mac Millan et Murphy, citée par Mediapart <https://blogs.mediapart.fr/danyves/blog/231214/histoire-secrete-amgot-ou-quand-les-americains-ont-tente-d-annexer-la-france>)

comme la France et le Royaume-Uni, pourtant alliées des États-Unis.

Les deux puissances européennes tirent des leçons opposées de cette crise majeure :

- le Royaume-Uni abandonne toute velléité d'indépendance et devient un fidèle client des États-Unis, jusqu'à abandonner son autonomie de décision en matière de dissuasion nucléaire;
- la France au contraire comprend le danger, et lance son programme de dissuasion nucléaire, comprenant armes et vecteurs, choix confirmé et développé par le général de Gaulle dès son retour au pouvoir en 1958.

Pendant la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962, les États-Unis, en particulier sous la présidence de J.F. Kennedy, ont eu une attitude défavorable aux intérêts français, en particulier après la découverte des ressources d'hydrocarbures au Sahara.

À trois reprises au moins, les gouvernements français ont réagi :

- en premier, dès 1944, le général de Gaulle s'opposa avec force au projet de l'AMGOT, et avec le soutien du général Eisenhower, obtiendra la libération de Paris par une force armée française, la 2e DB du Général Leclerc de Hautecloque.
- en 1966, lors de son fameux discours de Phnom Penh, le général de Gaulle s'oppose à la politique militaro-diplomatique des États-Unis dans le tiers-monde.
- en 2003, le président Chirac refuse d'accompagner les États-Unis dans la seconde guerre du Golfe.

Aujourd'hui, le président Trump et le vice-président Vance expriment avec brutalité leur mépris de la totalité des pays européens, dont la France. Les administrations précédentes (Clinton, Bush, Obama, Biden) n'étaient pas plus francophiles, loin de là, malgré une phraséologie beaucoup plus sucrée.

## Brasser du vent, ou défendre l'Europe ?

Philippe Roger\* (CHEAr SN25)

**D**eux programmes d'équipement gigantesques sont jugés nécessaires en Europe :

- l'un porte sur la décarbonation, à travers éoliennes et parcs photovoltaïques, et, entre autres, subventions aux véhicules électriques et à l'isolation des bâtiments;
- l'autre porte sur un renforcement rapide et massif des armées et de leur équipement.

Ces programmes, qui demanderont chaque année plusieurs dizaines de milliards d'euros supplémentaires, sont financièrement incompatibles.

En tout cas, en France on ne veut toucher ni à la durée du travail ni à l'âge de la retraite et on ne peut plus emprunter aux frais de nos enfants. Et, comme ailleurs, on s'y approche d'un gouffre de dépenses de santé lié au vieillissement de la population.

Quelles sont actuellement l'utilité et les conséquences industrielles de ces deux programmes ? Tel est l'objet de cet article

### 1— La décarbonation

L'intérêt de principe du programme de décarbonation n'est contesté que par des scientifiques, que le GIEC fait déclarer hérétiques. Leurs arguments sur les causes non anthropiques de l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub>, sur le fait que cette augmentation suit, au lieu de la précéder, l'augmentation des températures, sur le rôle dominant de la vapeur d'eau dans la régulation des températures, sur l'existence et la saturation, s'il existe, de l'effet de serre, voire sur l'influence

négligeable du taux de CO<sub>2</sub> sur l'évolution des climats, ne parviennent pas à être mieux publiés et discutés que ceux de Galilée en son temps.

Rejetons ces hérétiques dans les ténèbres extérieures, puisqu'on ne peut les mettre au bûcher, où ils dégageraient exprès du CO<sub>2</sub>.

En revanche, le rythme retenu, pour des motifs politiques purs, au niveau français comme au niveau européen, pour nos actions de décarbonation, de la quasi-neutralité carbone en Europe en 2050 à la suppression des véhicules thermiques en 2035, peut et doit être contesté sans risquer le bûcher.

On peut à bon droit le considérer comme infondé et suicidaire.

- Infondé, car l'objectif de CO<sub>2</sub> visé pour l'Europe ne ferait gagner que 0,014 degré sur la température finale « moyenne » de la Terre, d'après les formules mêmes du GIEC, la part de l'Europe dans les émissions « fossiles » du monde étant de 7,2 % du total mondial. Pendant ce temps, les 92,8 % restants semblent ne faire l'objet que d'efforts minimes, et l'idée selon laquelle le concours de vertu publique des COP va obliger le reste du monde à se repentir et à nous imiter ne tient pas plus la route que celle qui voit la France, lumière du monde, imposer par son exemple la paix, la laïcité, ou l'égalité hommes-femmes, au reste du monde béat d'admiration.

Pour la France, qui pèse 10 % du total européen d'émissions, donc 0,72 % du total mondial, cet objectif amènerait à gagner 0,0014 degré, soit une quantité imperceptible pour le commun des mortels, qui supporte

- allègrement 15 degrés d'amplitude diurne, comme pour la Planète, qui en a vu d'autres.
- Suicidaire, car il accélère le remplacement des produits de notre industrie par des importations et l'exode de nos capitaux pour construire des usines ailleurs. Ce d'autant que notre industrie et notre agriculture sont déjà extrêmement affaiblies, victimes depuis longtemps de décisions politiques dépourvues de toute base scientifique, limitation du nucléaire à 50 % de la production d'électricité en 2035, arrêt des réacteurs surgénérateurs, refus de tout OGM, refus du glyphosate, interdiction de la prospection d'hydrocarbures, menace permanente de l'obscurantisme, mais constitutionnel — principe de précaution, et j'en passe.

La fureur déconstructrice ne s'est pas donnée libre cours que dans la philosophie et l'éducation nationale.

C'est à ce rythme dément qu'il faut maintenant s'attaquer...

Les objectifs retenus à Bruxelles de façon uniforme pour tous les États-membres, sans en rien tenir compte des investissements que nous avons faits pendant des années sur la production nucléaire d'électricité, doivent être révisés très fortement à la baisse, et les dates arbitrairement fixées pour les atteindre doivent être reculées, pour tenir compte du rythme de la décarbonation en Chine, en Inde, et aux États-Unis.

Il est ridicule de détruire nos industries sans effet notable sur les émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, qui ne dépendent en pratique, vu la désindustrialisation européenne, et vu les efforts déjà faits en France, que de la politique de nos lointains concurrents, qui se moquent de notre vertu comme de leur première centrale à charbon.

Parmi les outils que nous employons pour tenir ce rythme, il faut prêter une attention particulière à la production éolienne et solaire.

Le nucléaire constitue environ les 3/4 de la production électrique française. Pour le réduire

à 50 %, c'est environ le tiers de sa production qui devra donc, vers une date qui a aujourd'hui été fixée à 2035, avoir été remplacé par une électricité qui ne pourra pratiquement être que de l'éolien et du solaire, seuls moyens décarbonés disposant du potentiel de croissance nécessaire. D'où, pour être à ce rendez-vous, leur développement à marche forcée actuel.

Mais, n'étant pas pilotables du fait de leur intermittence, on ne peut compter sur eux : ils ne permettent pas de fermer des réacteurs nucléaires, sauf à mettre en service au fur et à mesure, comme l'Allemagne, des centrales thermiques de puissance équivalente. D'où la décision, début 2022, de prolonger la durée de vie des réacteurs du parc actuel jusqu'à au moins 60 ans, ce qui, au vu de ce qui se fait dans le monde, ne devrait pas poser de problème majeur, et reporter vers 2040 les premières fermetures. En définitive, du fait que l'on a attribué à l'éolien et au solaire la priorité d'injection sur le réseau, en particulier par rapport au nucléaire, le seul résultat de leur croissance est une diminution équivalente de la production du parc nucléaire. Non seulement cela ne réduit pas les émissions de CO<sub>2</sub> françaises, et au contraire les augmente en Chine (fabrication des panneaux et des aimants permanents ; c'est un véritable non-sens économique et technique.

Il résulte de cette priorité d'injection qui équivaut pratiquement à une garantie d'achat du fait que les renouvelables disposent d'un prix de vente garanti pour 20 ans très incitatif toujours très supérieur à celui du nucléaire qu'ils remplacent, une explosion des factures d'électricité des particuliers et des industriels et, corollaire, une affaire extraordinaire pour leurs opérateurs.

De plus, leur dispersion géographique (moindre pour les éoliennes marines, qui présentent plus d'intérêt) oblige à construire *ab nihilo* un maillage serré de lignes électriques ; rien que pour ce bouleversement du réseau, on pense devoir investir 100 milliards, rien qu'en France.

Il faut ajouter que l'injection forcée d'électricité intermittente amène fréquemment, pour ne pas dépasser le niveau de la consommation, à réduire puis remonter la puissance de nos centrales nucléaires. Ces cycles vont en fatiguer les éléments, en réduire la durée de vie, en augmenter les coûts de maintenance, même sans tenir compte de ces augmentations, le simple fait de faire travailler une centrale nucléaire loin de son régime nominal augmente le coût de revient du kWh, car dans ce coût les frais fixes dominent.

On détruit aujourd'hui à tour de bras le bénéfice des sages investissements faits autrefois dans la production d'électricité nucléaire. On marche sur la tête !

Faut-il, pour gagner le concours de vertu auquel nous, Européens, sommes les seuls à vouloir participer, continuer des politiques suicidaires, dont la base lointaine a été électoraliste, pour nous trouver faute d'armes aux mains d'occupants dont les élections ne seront pas le premier souci ?

## 2— Le réarmement en Europe

Le programme de réarmement européen est lancé maintenant depuis trois ans et nous avons pu doubler ou tripler nos cadences de production d'armes, au profit de l'Ukraine, mais aussi pour commencer à nous mettre à niveau des menaces que nous avions négligées.

La défection, au moins partielle, des États-Unis et l'évolution rapide et considérable des techniques de combat en Ukraine créent des besoins très importants, qui viennent s'ajouter à l'énorme besoin de rattrapage des effets du sous-financement chronique des décennies passées.

Or ce n'est pas à Bruxelles que l'on trouvera les financements nécessaires, car les centaines de milliards évoquées par la Commission ne sont que des autorisations d'endettement des états, dont nous ne sommes plus en état de profiter.

L'appel actuellement fait à l'épargne privée ne répond qu'à la marge à la question. En effet,

l'industriel ne va voir son banquier pour lui demander de financer la production en série d'armes, s'il n'y a pas de perspective, et même de quasi-certitude, d'obtenir des contrats. Or ces contrats ne peuvent venir que des États, seuls clients, États qui engagent des crédits budgétaires.

*A fortiori*, on ne peut pas demander à emprunter pour le développement de nouveaux matériels complexes, car le risque technique et l'impossibilité de prédire si l'on trouvera un client sur la durée rendent impossible la spéculation, tant pour l'industriel que pour le banquier. En particulier, emprunter de quoi développer en spéculation un matériel complexe destiné uniquement à l'export serait une folie financière, du fait du montant à engager et du fait que les clients étrangers ne veulent pas d'armes que les armées du pays fabricant n'ont pas mises en service.

Cet appel aux banquiers, et à l'épargne privée, ne doit être envisagé, à mon sens, que pour alimenter des fonds de roulement, préfinancer une partie des outillages et pour faire crédit aux clients export ; ceci uniquement pour des armes dont la production est déjà sous contrat ou va l'être sous peu. Certes, ce n'est pas rien, mais le flux financier du réarmement restera, à mon avis, pour 80 à 90 %, budgétaire. La modification des pratiques des banquiers, lancés eux aussi, jusqu'à aujourd'hui, dans un concours de vertu autoproclamée, aura toutefois un petit intérêt psychologique pour les acteurs de l'armement, ces pelés, ces galeux, dont nous venait tout le mal.

C'est pourquoi il faut maintenant s'attaquer à une au moins des vaches sacrées budgétaires qui paissent sur nos impôts et nos emprunts, et génèrent, outre du méthane-à-effet-de-serre, des dettes.

Et, comme aurait pu le dire le regretté Professeur Choron, le premier qui dit qu'il ne s'agit pas de vaches, mais de danseuses, a perdu.

Commençons donc par les énergies intermittentes terrestres, cela soulagera nos centrales, nos finances et notre balance commerciale, et cela réduira les émissions de CO<sub>2</sub> de la Chine, quoi de plus vertueux ?

*Mais les crédits budgétaires ainsi réorientés, quel serait leur effet ?*

Ils fourniront de la sécurité par une production accrue des produits déjà développés de l'industrie française existante, donc sans obérer notre autonomie stratégique comme le feraient des achats d'armes hors d'Europe et, bien sûr, sans effet négatif sur notre balance commerciale. Certains de ces produits résultent d'une coopération bilatérale comme le missile SCALP ou le missile antiaérien Aster, ou multilatérale comme l'avion de transport A400M ou l'avion ravitailleur MRTT, et produiront les mêmes effets dans les pays participants.

Ils auront un effet important sur l'industrie, et sur les recettes de l'état dont ils proviennent, même si ce n'est pas leur objectif premier.

C'est autre chose que de brasser du vent avec du CO<sub>2</sub> importé de Chine, pour continuer sur un chemin tracé il y a longtemps pour ramasser des voix.

Ces crédits financeront aussi la recherche et le développement, si possible en coopération européenne, d'armes plus évoluées, qui seront nécessaires dans une dizaine d'années ou plus. Et le développement rapide des systèmes plus simples dont la nécessité est apparue en Ukraine, et qui n'ont pas besoin de passer par la complexification et les retards qu'entraîne nécessairement la définition d'un besoin et d'un produit communs à plusieurs pays.

C'est dans ce domaine de la R&D, donc du long terme, que les propositions d'abondement des crédits nationaux par des crédits européens, présentées par la Commission pour favoriser les développements en coopération, ont leur intérêt, mais il ne faut pas oublier que le budget européen est soumis comme les budgets nationaux à la

nécessité d'arbitrages, et qu'il faudrait là sacrifier plutôt des mammoths sacrés que des vaches. Vaste programme !

Si les dépenses à faire en France vont fournir de la sécurité et, accessoirement, de l'activité ne nécessitant pas d'importations, c'est que l'industrie française, créée pour l'état et sur son budget, dispose des types de matériels dont on veut accélérer la production et des bureaux d'études compétents pour s'attaquer aux sujets nouveaux, tels que les lacunes capacitaires listées par l'Otan et par l'Agence européenne de défense (par exemple missiles de croisière à grande portée, défense antimissile élargie, Intelligence artificielle du champ de bataille, connectivité spatiale).

Tout cela résulte de la politique d'autonomie stratégique menée avec continuité au nom de l'état par la Direction générale de l'armement depuis les années soixante, principalement au profit des forces de dissuasion, avec le CEA/DAM, politique qui a aussi porté par entraînement toute l'industrie des armements conventionnels au meilleur niveau.

La France a su mener des programmes d'armement sans attache étrangère autre que celles des coopérations européennes qu'elle a décidées et organisées. Elle dispose avec la DGA et son industrie d'outils sans équivalents en Europe.

En Allemagne, en Pologne, en Italie, en Espagne, et bien sûr en Ukraine, il existe des organisations et une industrie de même nature, qui pour l'instant sont dans beaucoup de secteurs techniques moins développés, et souvent orientés vers l'achat ou la production sous licence de systèmes américains. C'est ce qui fait, au fond, la difficulté des coopérations européennes, quand chacun essaye d'acquérir chez son voisin des compétences nouvelles au lieu de se contenter d'apporter ce qu'il sait déjà faire.

Cette difficulté est moins forte avec la Grande-Bretagne, qui est à parité technique avec nous dans beaucoup de domaines, et qui, pour l'instant, est la seule à partager avec nous

une doctrine d'emploi de la force. L'exclure du mouvement de réarmement serait une profonde erreur.

Ces pays vont, comme nous, augmenter la production des armes déjà développées, et, pour l'avenir, il faut espérer qu'ils privilégieront les coopérations européennes et les achats en Europe, dans le champ actuellement occupé par les importations de matériels américains. La Commission veut s'employer à les en convaincre.

On peut donc considérer que nous avons ce qu'il faut, en France et ailleurs en Europe, pour remettre nos armes au niveau nécessaire, mais il y faut un peu de temps.

... Et beaucoup d'argent. Trouvons-le !

### 3— Que faire ?

Il faut, pendant une bonne dizaine d'années, mettre bas celles des armes dirigées contre le gaz

carbonique qui sont inutiles et dommageables, pour construire plus rapidement les armes nécessaires à notre survie et à celle de l'Europe, et étoffer nos armées. Cela s'impose à nous comme aux autres Européens.

Si, dans dix ans, nous avons survécu, et recréé les conditions matérielles de la paix, nous pourrons à loisir reprendre l'importation à bride abattue de parcs de moulins à vent et de panneaux solaires.

Et en finir avec les restes de notre industrie et de notre agriculture, aux applaudissements de nos concurrents et fournisseurs chinois et américains, dont les dégagements de CO<sub>2</sub> pourront ainsi croître et embellir.

Mais, d'ici là, moins de moulins à vent, plus de canons !

# Allemagne – Influence et approche institutionnelle et socioculturelle

Cédric Corouge & Géraud Brun

**C**et article est une synthèse d'un séminaire organisé dans le cadre d'une convention DGA – FRS et tenu le 26 mars 2025.

## Intervenants de la FRS

- Frédéric Coste : maître de recherche
- Annabelle Livret : chargée de recherche, doctorante en géographie

## Modérateur

- Gilles de Robillard : SASD

## Introduction

La méconnaissance mutuelle et les relations teintées de préjugés créent des incompréhensions et engendrant à terme de la défiance.

L'objectif est de sortir de l'impasse liée au manque de convergence sur de nombreux sujets.

## Thème 1 : Vision socioculturelle sur l'Allemagne

### *Caractéristiques de la politique de défense allemande,*

- multilatéralisme ; en Allemagne, la force militaire est considérée comme une voie de dernier recours. Chaque action militaire doit être portée par une organisation multilatérale. L'Allemagne ne souhaite pas être une nation cadre, contrairement à la France qui aspire à ce rôle et à disposer de la capacité d'agir seule.
- antimilitarisme profond, ancré même dans les structures de défense.
- autorégulation propre à l'autorité militaire : le processus vise à ce que le contrôle de l'autorité civile sur l'autorité militaire soit très fort. Ainsi, les secrétaires d'État allemands ont pour fonction de contrôler l'action des armées (contrairement en France où ils sont

cantonnés, par exemple, aux anciens combattants). Constitutionnellement, le chef des armées en Allemagne est le ministre de la Défense, l'autorité politique.

- armée sous contrôle parlementaire : la pratique institutionnelle française a conduit à réserver certains domaines au président de la République (armée, action extérieure), contrairement à l'Allemagne. Ainsi, le niveau de compétence des parlementaires allemands est supérieur à celui des parlementaires français en matière de défense (condition militaire, exportations, questions industrielles); mais un manque de culture stratégique persiste (planification militaire, intérêts nationaux à protéger...). La défense n'étant pas un domaine législatif spécifique, toutes les procédures législatives s'appliquent. Le contrôle parlementaire s'étend à tous les domaines, notamment sur les programmes d'armement et les exportations, avec possibilité de blocage. Les différences institutionnelles entre la France et l'Allemagne sont notables.

Jusqu'à présent, l'armée était reléguée au second plan, dévalorisée, et elle suscitait la méfiance de la société civile. Aujourd'hui, la protection du territoire est revalorisée, tandis que les actions extérieures (Afghanistan, Afrique) sont jugées néfastes. L'armée allemande se veut armée de défense du territoire et non armée expéditionnaire, reflétant ainsi la vision allemande de la politique de défense.

Au sein des armées, la vision patriotique défensive en Allemagne contraste avec celle de la France.

La honte liée à l'histoire est encore très présente. Parmi les deux grands perdants de la

Seconde Guerre mondiale, la résurgence du nationalisme est bien plus présente au Japon qu'en Allemagne.

### *Politique industrielle de défense*

En France, l'État adopte une vision colbertiste : il intervient dans de nombreux domaines, notamment dans le domaine de l'armement. Ce n'est pas du tout le cas en Allemagne, qui privilégie une vision économique et non stratégique.

De 1950 à 2000, l'Allemagne n'a pas mené de politique industrielle de défense, pour diverses raisons :

- l'ordolibéralisme s'oppose à l'intervention de l'État dans le secteur de l'armement, et plus généralement dans l'économie. Les industriels de l'armement ne sont également pas favorables à une telle intervention. Ils demandent un mode de passation des marchés publics plus simple et une aide aux exportations ;
- la participation de l'état dans l'industrie d'armement est l'exception (Airbus) ;
- défiance entre les industriels (la politique du ministère consiste à maximiser les fonds publics et à acheter des équipements sur étagère aux États-Unis, ce qui est perçu comme un manque de soutien) et les administrations civiles (les programmes « made in Germany » ont souvent pris du retard, ont souffert de problèmes de qualité et dépassé les budgets, ce qui conduit l'administration à penser que les industriels ne prennent pas les choses au sérieux).

L'industrie de l'armement se concentre dans le sud de l'Allemagne. Dans les universités de l'Est, la recherche duale est interdite (dans la Constitution régionale de la Saxe).

Dans le contrat social entre industrie et citoyen, l'industrie apporte la prospérité.

Les motivations des travailleurs de l'industrie de défense ne sont pas nécessairement patriotiques. L'intérêt technologique du secteur et les opportunités de carrière qu'il offre sont souvent des facteurs déterminants. Pour certains, travailler

dans l'industrie de défense est considéré seulement comme une étape dans leur parcours professionnel.

Au plan institutionnel, la décentralisation allemande multiplie les interlocuteurs à de multiples niveaux. En France, la capacité à travailler en interministériel est facilitée par un arbitrage supérieur. En Allemagne, l'interministériel est le fruit de négociations internes entre administrations et les différentes parties de la coalition. La chancellerie dispose d'un pouvoir d'encadrement, mais pas d'arbitrage comme en France.

Au Bundesrat, les 26 régions (Länder) sont représentées.

Le partage des compétences se fait entre le niveau fédéral et régional en Allemagne, comparable au partage entre le niveau européen et national.

La capacité d'emploi des armées relève du niveau national. La politique industrielle est une compétence partagée entre les niveaux fédéral et régional.

### *Réponse aux questions*

- « Intérêts vitaux européens » : Le concept français de dissuasion nucléaire soulève des questions chez les partenaires européens. Que veulent les Français ? Veulent-ils que les autres pays financent cette politique ? Quelles sont les implications concrètes de cette doctrine ? Il est nécessaire d'expliquer clairement la dissuasion nucléaire à la classe politique et militaire allemande.
- Le modèle allemand, axé sur l'exportation d'armes, conduit à un lobbying important des industriels auprès des parlementaires. Cela est dû à l'absence de commandes étatiques cohérentes, résultant d'une absence de vision stratégique globale. Jusqu'à présent, l'exportation était prioritaire par rapport aux besoins de défense du pays.
- à la différence de la France, en Allemagne, le terme « souveraineté » est rare, voire tabou. Il renvoie à une vision centralisée de l'État,

incompatible avec la culture décentralisée allemande. La notion de « souveraineté » est souvent remplacée par celle d'« autonomie stratégique » et de « défense du territoire », car la menace est perçue comme directe.

Ainsi, pour que l'information du renseignement parvienne au bon niveau en interne au sein du système allemand, il est parfois nécessaire de faire appel à des services étrangers (comme les États-Unis). L'élection américaine a remis en lumière la question de la souveraineté, mais à l'échelle européenne.

Une autre raison à la non-utilisation du terme est l'intégration dans les systèmes multilatéraux.

## Thème 2 : Influence de l'Allemagne dans les institutions européennes

### Point théorique

L'influence peut être articulée autour de trois types de pratiques, permettant de faire valoir ses visions, ses préférences :

- négociation à huis clos en multilatéral ou bilatéral ;
- diplomatie de conférences ad hoc ou régulières ;
- participation aux discussions publiques dans le cadre UE/Otan.

On peut aussi ajouter :

- action culturelle extérieure, y compris en matière de défense ; histoire/mémoire, éthique militaire...
- mise en œuvre de stratégies dans les sphères informationnelles.

Cela repose sur une influence ciblée, par une adaptation du discours et des canaux. La connaissance de la cible est fondamentale (revues de presse, sondages, leaders d'opinion, méthodes institutionnelles, attachés de défense). En fonction de ces éléments, l'Allemagne est amenée à avoir une prise de décision qui prenne en compte ses intérêts.

C'est à travers cette grille de lecture que va être étudiée la façon dont les Allemands agissent au sein de la structure européenne.

### Application pratique au cas allemand

L'Allemagne a recours à des cabinets de lobbying à tous les niveaux : régional, national, européen. Il existe des alliances et une coordination entre lobbies et représentations. Le BDI, grand groupe représentant les intérêts des industriels allemands, relaie les autres lobbies et groupes d'intérêts. Il est présent au niveau national et européen. Son slogan actuel est « la sécurité est mère de la durabilité », visant à intégrer l'industrie de défense à la sphère civile.

La communication est systématiquement multiniveau et multicanal, liée à une différence philosophique de l'intérêt général entre l'Allemagne et la France :

- en France, l'intérêt général est défini par la puissance publique, qui va chercher l'expertise. La puissance publique tranche. Les parties prenantes étaient mal vues, on ne parle pas de groupe d'influence, mais de pression. L'intérêt général n'est pas égal à la somme des intérêts particuliers, il est au-dessus. C'est l'autorité publique qui définit le bien commun ;
- en Allemagne, l'intérêt public est le plus petit dénominateur commun des intérêts particuliers. L'État a pour fonction d'organiser le débat qui doit permettre le consensus, ce qui veut dire que tout le monde doit participer aux discussions et pouvoir s'exprimer, aller revendiquer auprès de l'autorité politique/administration.

En Allemagne, le lobbying et les groupes d'intérêt sont perçus positivement. Le problème, côté français, est que ce fonctionnement est ce qui prévaut au sein du système européen. Ils sont ainsi très forts au sein du Parlement et de la Commission, car ils ont une culture orientée ainsi.

Les centres de recherche sont des acteurs d'influence à Bruxelles ou ailleurs. On les appelle des acteurs intersécants (intégré dans différents réseaux et au contact de différents réseaux).

### *Mode d'interaction avec les organes institutionnels européens*

Parlement/Commission : les parlementaires allemands ont une très forte présence dans le fonctionnement du Parlement. La France y est très mauvaise ; certains députés sont très peu présents dans les réunions. En Allemagne, il n'y a pas de différence entre carrière politique régionale, nationale ou européenne. En France, être député européen est le lot de consolation au fait de ne pas avoir réussi à être député national. À la limite, on préfère être président de conseil régional. Résultat, en Allemagne, de vraies carrières (10-15 ans) au Parlement européen conduisent à une maîtrise des dossiers, une connaissance de tous les rouages, donc une capacité d'influence. Les Allemands sont présents à tous les niveaux, en plaçant des personnes sur toute la chaîne (N-1, N-2, N-3...). En France, on pense qu'il suffit de prendre le poste de directeur général ou d'adjoint.

Administrations européennes : les Allemands savent aussi positionner des personnes au sein des administrations du Parlement et de la Commission. En plus, un lien est maintenu entre les administrations centrales et les détachés, beaucoup plus fort en Allemagne qu'en France. Ils ont ainsi la capacité de faire mettre à l'agenda les dossiers qu'ils veulent voir étudier (et enlever ceux qu'ils ne veulent pas voir) et à mener les discussions pour aboutir au consensus.

Les Allemands ont une autorité connue pour organiser le consensus, car ils en ont la pratique depuis longtemps.

L'expertise comme influence : la Commission est très demandeuse d'expertise technique, qu'elle ne détient pas. Ce que font très bien les Allemands, c'est de proposer cette expertise. C'est compliqué d'avoir des experts français (dans le secteur industriel, l'économie de la défense...). Ils savent le faire, car ça fonctionne comme cela chez eux. C'est une vraie voie d'influence.

### *Réponse aux questions*

- en Allemagne, c'est le ministère de l'Économie (BMV) qui porte les politiques industrielles de défense. C'est donc également ce ministère qui porte ces sujets au sein de l'UE.
- Influence en coalition : très implantés dans les « petits pays », les Allemands sont perçus comme des interlocuteurs relais qui les comprennent. Cela s'intègre dans leur vision multilatérale.

## **Thème 3 : Actualité sur l'Allemagne**

### *Politique*

Il y a une montée de l'extrême droite AfD/BSW, proche idéologiquement de la Russie. Cela correspond à l'antimilitarisme (la paix est la priorité au-delà même d'une forme de liberté) et aux liens d'interdépendance avec la Russie. Les membres de l'AFD sont considérés comme radicaux, ce qui permet juridiquement leur surveillance.

F. Merz, contrairement à O. Scholz, s'intéresse de façon significative aux questions de défense, avec une volonté de rééquilibrer les relations transatlantiques.

### *Coopération transatlantique*

- sous la première administration Trump, l'Allemagne et les États-Unis étaient déjà en désaccord sur le plan économique (Projet de gazoduc Nord Stream versus volonté du président Trump d'exporter du GNL ; industrie automobile).
- Le retour de Trump, avec son passé conflictuel envers l'Allemagne, implique une focalisation accrue sur ce pays, avec la volonté d'accaparer son industrie et de la fragiliser. Le référentiel économique de Trump vise les actifs allemands, car il perçoit cette industrie comme une concurrente, malgré l'interconnexion forte des deux économies ;

- il n'y a eu aucune anticipation de cette guerre économique en cours et à venir du côté politique allemand, en particulier concernant l'industrie de défense.

#### *Industrie de défense*

Dans un contexte de grave crise économique, l'industrie de défense apparaît comme une industrie viable dans les années à venir, à soutenir. Dans une vision économique, la rationalité prime, également dans les relations internationales (par exemple, en février 2022 : volonté du MAE allemand de renforcer l'interdépendance économique entre l'Ukraine et la Russie sur l'hydrogène pour pacifier).

#### *Quelles dynamiques franco-allemandes à venir ?*

L'arrivée d'un nouveau gouvernement allemand implique de nouveaux interlocuteurs pour la France.

Ce qui est prévisible :

- autonomie stratégique ; on peut anticiper une amorce d'autonomie stratégique, notamment grâce à la personnalité du chancelier Merz. Cependant, ce mouvement ne sera pas suffisant, car le rôle important de l'administration et la décentralisation du pouvoir en Allemagne entraîneront une convergence lente ;

- rivalité industrielle : il existe un risque que les industriels se considèrent comme des rivaux, ce qui pourrait engendrer des incompréhensions, de la défiance et des comportements opportunistes. Seule une construction lente d'une culture stratégique commune (planification, projets conjoints) permettra de dépasser ces obstacles. Les intérêts économiques à court terme pourraient cependant freiner ce processus ;
- importance du levier européen.

#### *Recommandation*

La France doit s'intéresser aux aspects inter-culturels pour anticiper les prises de position allemandes et fluidifier les échanges.

#### *Réponse aux questions :*

- les industriels allemands vont se positionner au niveau de l'UE ;
- sentiment d'urgence en Allemagne : pour combler le déficit capacitaire, il faudra faire vite ; donc des achats sur étagère (aux États-Unis) sont à venir. On ne décèle pas de remise en cause, notamment de la part de l'armée de l'Air. Malgré les associations industrielles (Airbus, KNDS), acheter français sur étagère reste psychologiquement compliqué.

## Quelle stratégie la France doit-elle adopter tout au long de la chaîne de valeur pour préserver sa souveraineté ?

*Emmanuel Taboni, rapporteur du Comité 2 de l'AED 60*

**A**u cours des trente dernières années, l'Occident s'est concentré sur la croissance économique, confiant dans une « mondialisation heureuse », oubliant le contrôle des chaînes de valeur.

COVID-19, invasion de l'Ukraine, retour des stratégies de puissance et d'une conflictualité décomplexée : le réveil a été brutal. Les chaînes de valeur sont vulnérables, les enjeux de souveraineté sont de nouveau au centre de toutes les attentions, notamment en France. De fait, tous les pays occidentaux ont peu ou prou fait la même analyse et s'organisent (ou tentent de le faire) en conséquence.

Que faire si nos approvisionnements ne sont plus garantis sur les marchés mondiaux ? Quelle stratégie adopter pour préserver notre souveraineté ?

Définir la souveraineté pose question. Nous la résumerons comme la capacité à décider et agir de manière indépendante, en consentant si besoin certaines dépendances, jugées acceptables. Dit autrement, la souveraineté absolue n'existe pas. En revanche, il faut à tout le moins cartographier les chaînes de valeur pour identifier les dépendances. Les atténuer ou les accepter relève dès lors d'un choix souverain.

Les chaînes de valeur ? Au pluriel... Car il y en a plusieurs, autant que de capacités souhaitées en fait, et elles ne sont bien sûr pas similaires.

Bref, face à un sujet complexe, protéiforme, le choix a été fait de décortiquer un domaine, récemment mis en lumière : celui des drones aériens et de leur vertigineuse prolifération. Un

sujet mal anticipé par la France, comme par beaucoup d'autres nations d'ailleurs...

Comment, dans ce domaine précis, élaborer une stratégie pour atteindre une autonomie capacitaire, « de bout en bout », de la conception à l'emploi, en favorisant un écosystème diversifié, innovant et collaboratif ?

Une stratégie, oui, mais pour quel (sombre) futur, face à quel conflit ?

Le premier scénario, baptisé les « légions aux limes », imagine un conflit de haute intensité aux marches de l'Europe, sous le seuil nucléaire, où les intérêts vitaux de la France ne seraient pas en jeu, et où l'action serait conduite en coalition au titre de l'Otan et/ou de l'UE.

Le deuxième, « Nos Malouines », se déroulerait au-delà des océans, voyant l'annexion d'un de nos territoires ultramarins par un compétiteur, avec un fort risque de blocus, couplé à une stratégie de déni d'accès, compliquant les logistiques civiles et militaires.

Deux options, assez radicales : soit une approche « schumpeterienne », favorisant la réactivité, parallélisant les développements, capitalisant sur l'innovation technologique et opérationnelle, en faisant confiance aux acteurs et en choisissant *a posteriori* ; soit une approche « colbertiste », en structurant fortement la BITD autour de champions nationaux, via des commandes de l'État.

Deux modèles très différents en matière de gestion, de partage des risques et d'état d'esprit : une approche délibérément libérale, l'autre plus dirigiste.

Avec la stratégie « schumpeterienne », au global la plus performante face aux deux scénarii, la France pourrait avoir résorbé son retard en matière de drones aériens de bas du spectre en 10 ans, en ayant structuré l'écosystème. Ceci n'exclut pas l'approche « colbertiste » pour le haut du spectre, notamment en coopération internationale.

Pour réussir, il est nécessaire :

- d'accélérer la boucle capacitaire, en continu ;
- de repenser les interactions entre acteurs ainsi que leur état d'esprit ;
- de stimuler le marché des drones et d'encourager le foisonnement des initiatives, afin de démultiplier l'offre, puis de tester et de choisir rapidement.

Le terrain commande. Maxime ancienne, mais évidemment toujours d'actualité, encore plus dans le cadre d'un conflit de haute intensité ! Tous les maillons de la chaîne — opérateurs, industriels, prescripteurs... — doivent se connaître et se comprendre... Vite, très vite ! Nous parlons ici d'un changement culturel, pour gagner en réponse opérationnelle et en masse, à temps. Par rapport à l'approche capacitaire classique, il s'agit d'intégrer encore plus étroitement l'innovation dans les processus opérationnel et capacitaire, en créant notamment une réserve opérationnelle spécialisée. Une traduction moderne de la « nation en armes ».

La compatibilité des systèmes sera assurée *a minima*, par standardisation des interfaces, de façon à faciliter l'intégration de « briques », interchangeables. Cette approche facilitera également le saut d'une génération à l'autre pour

les opérateurs, qui sont au cœur du système dronisé. Enfin, les composants et les fonctions critiques devront être identifiés et sourcés de façon à minimiser les dépendances. Pas question de tout produire par nous-mêmes ! Il faut au contraire cartographier, puis conclure les partenariats nécessaires (à l'échelle européenne, voire mondiale), puis orienter nos industriels sur les seuls éléments qui feront la valeur ajoutée d'un système dronisé.

Favoriser « le faire autrement » est indispensable, tout l'enjeu consistant à détecter à temps les innovations, à la maille du sous-système, à pouvoir les faire acquérir facilement par l'État (notamment en s'appuyant sur les dispositions déjà prévues en matière de commande publique, en élargissant si besoin), mais aussi à accompagner ensuite les PME/TPE (jusqu'à commercialisation du produit) et les protéger face à la prédation.

Il s'agit également d'identifier et de desserrer les freins normatifs et réglementaires, pour les essais, les expérimentations et l'entraînement. La réglementation actuelle, largement déclinée de la réglementation civile, plutôt normative, est déjà à la peine face au besoin opérationnel et aux nouvelles technologies. Pour prévenir ce décrochage inexorable, se préparer correctement à la haute intensité et stimuler les industriels, il s'agit donc de créer ce corpus réglementaire global, qui fera la part belle à une gestion dynamique des risques.

Vous l'aurez compris, étudiée sous le prisme des drones aériens, cette stratégie pourrait aussi être transposée à d'autres domaines !

